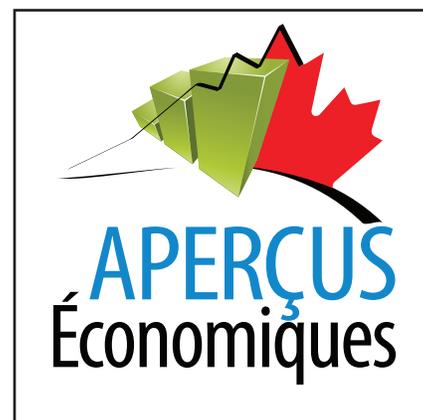


Aperçus économiques

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 0 à 5 ans dans les provinces et les territoires

par Leanne Findlay

Date de diffusion : le 30 juillet 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 0 à 5 ans dans les provinces et les territoires

par Leanne Findlay, Division de l'analyse de la santé, Direction des études analytiques, Statistique Canada

Le présent article de la série *Aperçus économiques* porte sur le recours aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada. Les services de garde d'enfants représentent un facteur économique important pour les familles, étant donné que la prestation de services de garde par une personne autre qu'un parent constitue une condition nécessaire pour certains parents à leur activité sur le marché du travail ou à la poursuite de leurs études. De plus, les services de garde offrent des milieux propices au développement et à la socialisation des enfants. Les résultats indiquent qu'environ 60 % des enfants âgés de 0 à 5 ans ont reçu une forme quelconque de services de garde d'enfants, qu'il s'agisse de services officiels (p. ex., les garderies, que fréquentent 52 % des enfants confiés à des services de garde) ou informels (p. ex., la garde par une personne apparentée, qui regroupe 26 % des enfants confiés à des services de garde). Certaines différences ont été constatées entre les provinces et les territoires en ce qui concerne le recours aux services de garde, le mode de garde et les raisons justifiant le choix du principal mode de garde. Parmi les parents d'enfants confiés à des services de garde, 4 sur 10 ont eu de la difficulté à trouver un service de garde. Cet article présente également des estimations des raisons pour lesquelles les parents n'utilisaient pas de services de garde.

Remerciements :

Statistique Canada tient à remercier les experts qui ont contribué à l'élaboration du contenu de *L'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants* (EMAGJE). Les vastes connaissances et la contribution des membres du comité ont été inestimables pour la collecte rapide de ces renseignements.

Introduction

Selon les résultats de l'Enquête sur la population active du Canada, en 2015, 74 % des couples ayant au moins un enfant de moins de 6 ans étaient formés de deux parents actifs sur le marché du travail (Bernard, 2018). Toutefois, l'activité des parents sur le marché du travail dépend de l'accessibilité, de la disponibilité et de l'abordabilité des services de garde par une personne autre qu'un parent (Lefebvre et Merrigan, 2008). De plus, les options en matière de services de garde peuvent contribuer au phénomène de « désavantage salarial de la maternité », selon lequel les femmes qui ont des enfants pourraient être plus susceptibles de réduire leurs heures de travail et moins susceptibles de voyager ou de se déplacer dans le cadre de leur emploi, ou d'accorder la priorité à leur carrière en raison de leurs obligations familiales (non rémunérées) ou de l'indisponibilité de services de garde de grande qualité (Weeden, Cha et Bucca, 2016). Par conséquent, l'offre et la demande de services de garde sont des facteurs importants dont les parents de jeunes enfants doivent tenir compte dans leur activité sur le marché du travail et dans leurs décisions qui y sont liées.

À l'heure actuelle, on dispose de peu d'information sur le recours aux services de garde d'enfants au Canada, en particulier en ce qui concerne les enfants de 0 à 5 ans, soit les enfants de la tranche d'âge précédant l'âge d'entrée officielle à l'école, dont les parents sont les plus susceptibles d'avoir besoin de services de garde par une personne autre qu'un parent. Les données nationales les plus récentes sur les enfants, publiées

en 2002-2003, donnent à penser que 54 % des enfants âgés de 0 à 5 ans ont reçu une forme quelconque de services de garde par une personne autre qu'un parent cette année-là (Bushnik, 2006). Des données plus récentes sont nécessaires compte tenu des nombreux changements apportés aux politiques relatives aux services de garde et des récents efforts déployés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour accroître l'offre de services de garde d'enfants (Pasolli, 2019).

Le recours aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants varie selon la province et le territoire ainsi que selon l'âge de l'enfant

Au cours des trois mois précédant l'enquête, environ 60 % des enfants âgés de moins de 6 ans ont reçu une forme quelconque de services officiels ou informels de garde d'enfants (entre octobre 2018 et janvier 2019), ce qui représente près de 1,4 million de jeunes enfants ([tableau 42-10-0004-01](#)).

Cela dit, comme les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, y compris les services de garde officiels et la maternelle, sont organisés et réglementés à l'échelon des provinces et des territoires, les taux de recours à ces services peuvent varier d'une province et d'un territoire à l'autre. Ainsi, les enfants vivant au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard étaient plus susceptibles d'être confiés à des services de garde officiels ou informels que les enfants vivant dans une



autre province ou un autre territoire. À titre de comparaison, les enfants vivant au Nunavut, au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario et en Alberta étaient moins susceptibles d'être confiés à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Le recours aux services de garde d'enfants variait aussi selon l'âge de l'enfant. Environ les deux tiers des enfants âgés de 1 à 3 ans (68 %) et de ceux âgés de 4 et de 5 ans (65 %) étaient confiés à des services de garde, comparativement à près du quart des enfants âgés de moins de 1 an (24 %). Le faible taux de nourrissons confiés à ces services peut être attribuable au fait que certains parents prennent leur congé parental tôt dans la vie de l'enfant (Hou, Margolis et Hann, 2017).

Le mode de garde varie selon l'âge de l'enfant

On a demandé aux parents et aux tuteurs d'enfants confiés à une forme quelconque de services de garde de déclarer tous les différents modes de garde auxquels ils ont eu recours ([tableau 42-10-0005-01](#)). Les garderies, les centres préscolaires ou les centres de la petite enfance (CPE) (52 % des enfants confiés à des services de garde) étaient les modes de garde les plus couramment utilisés, suivis de la garde par une personne apparentée autre qu'un parent (26 %) et de la garde en milieu familial (20 %). Environ 14 % des parents ont eu recours à plusieurs modes de garde pour répondre à tous leurs besoins de garde d'enfants.

On a également constaté des différences dans le mode de garde selon l'âge de l'enfant. Les enfants âgés de moins de 1 an que les parents ont confiés à des services de garde par une personne autre qu'un parent étaient plus susceptibles d'être gardés par une personne apparentée (46 % des nourrissons confiés à des services de garde), alors que ceux âgés de 1 an et plus étaient plus susceptibles d'être confiés à une garderie, à un programme préscolaire ou à un CPE (58 % des enfants âgés de 1 à 3 ans et 47 % des enfants âgés de 4 et de 5 ans). Parmi les enfants confiés à des services de garde, environ 1 enfant âgé de 1 à 3 ans sur 4 (24 %) était dans une garderie en milieu familial, comparativement à 14 % des enfants âgés de 4 et de 5 ans. Enfin, environ 25 % des enfants âgés de 4 et de 5 ans confiés à des services de garde participaient à un programme de garde avant ou après l'école. D'autres constatations laissent entendre que 98 % des enfants de 5 ans sont inscrits à l'école (Statistique Canada, 2019), bien que l'information sur la fréquentation de la maternelle à temps plein ou à temps partiel, ou sur la fréquentation de l'école chez les enfants de 4 ans, ne soit pas disponible actuellement.

Des différences au chapitre des modes de garde ont également été observées d'une province et d'un territoire à l'autre. Par exemple, environ 43 % des enfants âgés de 0 à 5 ans confiés à des services de garde fréquentaient une garderie ou un programme préscolaire à Terre-Neuve-et-Labrador, comparativement à 73 % au Yukon. Ces deux régions affichaient également le taux de recours à la garde par une personne apparentée le plus élevé (38 %) et le deuxième moins élevé (19 %), respectivement. Par comparaison, les enfants vivant au Québec étaient moins susceptibles d'être gardés

par une personne apparentée. Ils étaient également les plus susceptibles d'être confiés à une garderie en milieu familial. Les enfants de l'Ontario étaient les plus susceptibles d'être confiés à un programme de garde avant ou après l'école : 41 % des enfants âgés de 4 et de 5 ans confiés à des services de garde dans la province participaient à un tel programme.

Les parents ont de nombreuses raisons de choisir un mode de garde en particulier

Les raisons pour lesquelles les parents et les tuteurs choisissent un mode de garde en particulier sont propres aux besoins de leur famille. L'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (EMAGJE) fournit des renseignements sur les raisons générales pour lesquelles les parents et les tuteurs choisissent certains modes de garde.

Les parents et les tuteurs ont indiqué diverses raisons justifiant le recours à leur principal mode de garde, c'est-à-dire celui auquel ils ont eu le plus recours en nombre d'heures par semaine. Plus de la moitié des parents et tuteurs d'enfants âgés de 0 à 5 ans en service de garde ont dit que le choix était fondé sur l'emplacement (61 %) ou sur les caractéristiques de la personne fournissant le service (53 %). De plus, de nombreux parents et tuteurs ont choisi leur principal mode de garde en fonction des heures d'ouverture (41 %) ou parce qu'il était abordable (40 %).

Les réponses par province et territoire en ce qui concerne les raisons citées par les parents et les tuteurs pour justifier le choix de leur principal mode de garde sont présentées dans le [tableau 42-10-0006-01](#). Les réponses qui variaient le plus entre les provinces et les territoires étaient l'emplacement et l'abordabilité. Au Nunavut, 32 % des parents et tuteurs ont déclaré que l'emplacement était l'une des raisons pour lesquelles ils avaient choisi leur principal mode de garde, suivi par 43 % aux T.N.-O. Dans le Nord, il est possible que les parents doivent parcourir de longues distances pour trouver des services de garde ou qu'il y ait peu d'options en raison de la couverture relativement faible des services de garde au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest (Macdonald, 2018). À Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta, près de la moitié des parents et des tuteurs ont répondu que le choix de leur principal mode de garde était fondé sur l'abordabilité du service.

Plus de la moitié des parents n'ont pas eu de difficulté à trouver des modes de garde

Plus de la moitié (64 %) des parents et des tuteurs qui avaient un enfant en service de garde ont déclaré n'avoir eu aucune difficulté à trouver un mode d'apprentissage ou de garde pour jeunes enfants, qu'il s'agisse d'un mode officiel ou informel. Cela dit, 36 % ont dit avoir eu de la difficulté à y parvenir. Encore une fois, certaines différences ont été observées entre les provinces et les territoires, le pourcentage des parents et tuteurs qui ont dit ne pas avoir eu de difficulté à trouver un mode de garde particulier allant de 48 % au Manitoba à 70 % au Québec ([tableau 42-10-0007-01](#)).



Toutefois, certains parents et tuteurs d'enfants âgés de 0 à 5 ans ont déclaré avoir rencontré des difficultés, celles-ci pouvant être liées à la disponibilité, au coût, à la souplesse des heures d'ouverture ou à la qualité des services. Parmi les parents d'enfants de 0 à 5 ans qui ont eu de la difficulté à trouver des services de garde, 53 % ont eu de la difficulté à trouver des services de garde dans leur collectivité (ou 12 % de tous les parents d'enfants de 0 à 5 ans).

Parmi les parents qui ont eu de la difficulté à trouver des services de garde ([tableau 42-10-0008-01](#)), près de la moitié ont eu de la difficulté à trouver des services de garde abordables (48 %, ou le dixième de tous les parents d'enfants de 0 à 5 ans), plus du tiers ont eu de la difficulté à trouver des services de garde correspondant à leur horaire de travail (38 %, ou 8 % de tous les parents d'enfants de 0 à 5 ans), et 37 % ont eu de la difficulté à trouver des services de garde de qualité désirée (ou 8 % de tous les parents d'enfants de 0 à 5 ans).

Les tendances observées en ce qui concerne les types de difficultés rencontrées ainsi que les conséquences de ces difficultés étaient semblables d'une province et d'un territoire à l'autre. Toutefois, les parents vivant à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Yukon et au Nunavut étaient plus susceptibles de déclarer avoir eu de la difficulté à trouver des services de garde dans leur collectivité, tandis que ceux du Québec étaient moins susceptibles de déclarer avoir eu cette difficulté.

Ces résultats témoignent des défis que doivent généralement relever les parents et les tuteurs d'enfants de 0 à 5 ans dans les différentes provinces et les différents territoires et ne tiennent pas compte des caractéristiques propres à la situation familiale de chacun, comme les caractéristiques de l'enfant ou l'horaire de travail des parents.

Le fait d'avoir des difficultés à trouver des services de garde d'enfants peut avoir une incidence sur la capacité des parents à travailler

L'EMAGJE a permis de constater que le fait d'avoir des difficultés à trouver des services de garde d'enfants peut entraîner une ou plusieurs conséquences négatives pour le parent, y compris une incidence sur sa capacité à travailler. Parmi les parents qui ont eu des difficultés à trouver des services de garde, 4 parents d'enfants de 0 à 5 ans sur 10 (ou 9 % de tous les parents d'enfants de 0 à 5 ans) ont modifié leur horaire de travail, 33 % (ou 7 % de tous les parents d'enfants de 0 à 5 ans) ont réduit leurs heures de travail, plus de 1 sur 4 (ou 6 % de tous les parents d'enfants de 0 à 5 ans) ont reporté leur retour au travail, et environ 1 sur 3 (35 %) (ou 8 % de tous les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans) a eu recours à plusieurs modes de garde ou à des dispositions temporaires ([Tableau 42-10-0009-01](#)).

Les raisons pour lesquelles les parents et les tuteurs déclarent ne pas avoir recours aux services de garde varient

Ce ne sont pas tous les parents qui ont besoin ou qui choisissent d'avoir recours à un mode de garde par une personne autre qu'un parent. Les résultats de l'enquête laissent entendre que près de la moitié des enfants dont les parents n'utilisaient pas de services de garde (43 %), ou 17 % de tous les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans, avaient un parent ou un tuteur qui a décidé de rester à la maison. Parmi les enfants non confiés à des services de garde, plus de 1 sur 4 (28 %) (ou 1 enfant sur 10 dans l'ensemble) avaient un parent à la maison en congé de maternité ou en congé parental et 16 % (ou 6 % de tous les enfants âgés de 0 à 5 ans) avaient un parent sans emploi. Environ 15 % de tous les enfants de 0 à 5 ans non confiés à des services de garde (ou 6 % de tous les enfants) ne l'étaient pas parce qu'ils allaient à la maternelle. Parmi la population d'enfants d'âge scolaire (c.-à-d. les enfants de 4 et de 5 ans), 50 % de ceux qui n'étaient pas confiés à des services de garde ne l'étaient pas parce qu'ils allaient à la maternelle.

Parmi les autres raisons justifiant le fait de ne pas recourir à des services de garde figuraient les coûts trop élevés (le quart des enfants non confiés à des services de garde, ou 10 % de tous les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans) et le manque de places ou le fait d'être sur une liste d'attente (7 % des enfants non confiés à des services de garde, ou 3 % de tous les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans).

Peu de différences notables ont été relevées entre les provinces et les territoires en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les parents n'avaient pas recours aux services de garde ([tableau 42-10-0010-01](#)). Au Québec, 27 % des parents ont décidé de rester à la maison, tandis que près de la moitié des enfants vivant au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon et au Nunavut avaient un parent à la maison. Le fait de ne pas recourir aux services de garde parce que le coût était trop élevé était moins fréquent à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec et plus fréquent au Manitoba, en Alberta et dans le Nord.

Discussion et conclusion

L'EMAGJE fournit des renseignements à jour sur le recours aux services de garde des enfants au Canada et dans les provinces et les territoires. Les résultats semblent indiquer un recours accru aux services de garde au cours des deux dernières décennies, la proportion d'enfants âgés de 6 mois à 5 ans recevant des services de garde par une personne autre qu'un parent étant passée de 54 % en 2002-2003 (selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes; Bushnik, 2006) à 60 % en 2019, selon les données de l'EMAGJE.



Les raisons principales justifiant les choix des utilisateurs de services de garde d'enfants de 0 à 5 ans en ce qui concerne les modes de garde étaient l'emplacement et les caractéristiques de la personne fournissant le service. Les résultats indiquent également que, bien que la majorité des utilisateurs actuels aient été en mesure de trouver des modes de garde officiels ou informels, ceux qui ont déclaré des difficultés à en trouver ont éprouvé des difficultés sur le plan du travail, comme le fait de devoir travailler moins d'heures ou reporter leur retour au travail.

Puisque les services de garde d'enfants sont réglementés à l'échelle des provinces et territoires, certaines différences ont été relevées d'une province et d'un territoire à l'autre en ce qui concerne le recours aux services de garde d'enfants et les difficultés signalées. Certaines tendances étaient particulièrement notables au Québec : les parents d'enfants de 0 à 5 ans étaient plus susceptibles de les confier à des services de garde et moins susceptibles d'avoir de la difficulté à trouver des services de garde. Ces tendances sont probablement liées aux politiques des services de garde subventionnés, qui ont également mené à une augmentation marquée du taux d'activité des femmes québécoises sur le marché du travail au cours des dernières décennies (Fortin, 2017).

Limites et prochaines étapes

Bien que le présent rapport mette en évidence les renseignements provinciaux et territoriaux sur le recours aux services de garde d'enfants, les défis connexes et les raisons de ne pas utiliser ces services, une étude plus poussée des données de l'EMAGJE est nécessaire pour combler d'autres lacunes dans l'information sur les services de garde d'enfants. Par exemple, l'abordabilité des services de garde a été désignée comme une raison importante justifiant le choix du principal mode de garde, mais elle constituait également un obstacle pour ceux qui n'avaient pas recours aux services de garde. Le coût des services de garde (par mode de garde) pourrait également faire l'objet d'une analyse future. Bien que l'information sur la qualité des soins contenue dans la présente étude soit limitée, les parents ont indiqué si les services de garde d'enfants étaient agréés ou non, un aspect qui nécessite une étude plus approfondie. Il serait également pertinent d'obtenir d'autres renseignements importants sur les services de garde d'enfants au Canada, comme des descriptions plus nuancées des familles et des enfants qui ont recours aux services de garde (p. ex., familles à revenu faible, moyen et élevé, identité autochtone et niveau de scolarité des parents). L'exploration de la participation dans les centres de population par rapport aux zones rurales serait également d'intérêt.

Données et concepts

L'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (EMAGJE) dresse un portrait actuel du recours aux services de garde des jeunes enfants au Canada. Elle peut également servir à mieux comprendre les raisons pour lesquelles les familles choisissent de recourir ou non à différents modes de garde. L'enquête a été menée de la mi-janvier à la mi-février 2019 dans le cadre du programme Rapidonnées offert par le Centre du développement et de l'intégration des données sociales de Statistique Canada afin de répondre rapidement aux besoins urgents en matière de données.

La base de sondage était le fichier de l'Allocation canadienne pour enfants, qui comprend 96 % de tous les enfants au Canada (Statistique Canada, 2019). Comme on s'y attendait compte tenu du processus de collecte rapide, le taux de réponse a été de 55 % dans les provinces et de 40 % dans les territoires, ce qui donne une taille d'échantillon de 7 548 enfants. Il s'agit d'un taux de réponse semblable à celui d'autres enquêtes du programme Rapidonnées.

La population cible était les enfants âgés de 0 à 5 ans, bien que les renseignements aient été obtenus auprès d'un parent, d'un tuteur ou d'une personne qui était bien informée des modes de garde de l'enfant (ou de l'absence de ces modes de garde). Le répondant était une femme dans 91 % des cas. Les enfants vivant en établissement institutionnel ou dans une réserve ont été exclus de la population cible.

Les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants comprennent toutes les formes de services de garde d'enfants officiels et informels fournis par une personne autre que le parent ou le tuteur. Il peut s'agir par exemple de services en garderie, de services de garde à domicile par une personne apparentée ou non, ou encore de programmes de garde avant ou après l'école. Le gardiennage occasionnel et la maternelle ont été exclus de l'enquête. Pour la collecte des données de l'EMAGJE, il n'était pas nécessaire que le parent soit en emploi ou aux études.

Modes de garde : On a demandé aux répondants d'indiquer tous les modes de garde auxquels ils ont confié leurs enfants, y compris les garderies, les programmes préscolaires ou les centres de la petite enfance (CPE); la garde par une personne apparentée autre qu'un parent; la garde à domicile par une personne sans lien de parenté; la garde en milieu familial; les programmes de garde avant ou après l'école, ou un autre mode de garde.



Raisons justifiant le choix du principal mode de garde : On a aussi demandé aux répondants la ou les principales raisons justifiant le choix de leur principal mode de garde, c'est-à-dire celui auquel ils ont eu le plus recours en nombre d'heures par semaine. Les options de réponse étaient l'emplacement; les caractéristiques de la personne fournissant le service; les heures d'ouverture; le coût abordable; les caractéristiques du programme; la recommandation ou la recherche personnelle; le fait que les autres enfants du répondant avaient fréquenté ou fréquentaient cet endroit; la volonté de recourir au même mode de garde pour tous les enfants de la famille; la capacité à répondre aux besoins particuliers de l'enfant; la seule option disponible; autre réponse ou aucune des réponses.

Difficultés à trouver des services de garde : La question de savoir si les parents et tuteurs ont eu de la difficulté à trouver des services de garde, de même que les raisons et les conséquences de ces difficultés, constituaient aussi des sujets d'intérêt. Les répondants ont indiqué s'ils ont eu ou non des difficultés à trouver des services de garde, et ceux qui ont indiqué avoir eu des difficultés à en trouver ont été invités à préciser si ces difficultés étaient liées à la disponibilité du service de garde dans leur collectivité; à l'abordabilité du service de garde; à la correspondance entre les heures d'ouverture du service de garde et leur horaire de travail ou d'études; à la qualité désirée du service de garde; à l'agrément du service de garde; à la qualification des prestataires du service de garde; à la possibilité de confier plusieurs enfants au service de garde; à la capacité du service de garde à répondre aux besoins particuliers de l'enfant, ou à d'autres aspects. On a également demandé aux répondants qui ont dit avoir eu des difficultés à trouver des services de garde si ces difficultés ont entraîné l'une ou l'autre des situations suivantes : changer leur horaire de travail; recourir à plusieurs modes de garde ou à des dispositions temporaires; travailler moins d'heures qu'ils ne l'auraient fait autrement; reporter leur retour au travail; décider de partager la garde avec un conjoint, un partenaire ou une personne apparentée; reporter ou interrompre des études ou une formation, ou d'autres conséquences.

Raisons de ne pas avoir recours aux services de garde : On a demandé aux répondants qui n'utilisaient pas de services de garde d'enfants au moment de l'enquête d'indiquer la ou les raisons pour lesquelles ils n'en utilisaient pas. Les options de réponse étaient les suivantes : un des parents a décidé de rester à la maison avec l'enfant; le répondant était en congé de maternité, de paternité ou parental; le coût des services de garde d'enfants était trop élevé; le répondant était sans emploi; l'enfant était à la maternelle; le répondant préférait adapter les horaires de travail ou d'études en fonction des besoins en matière de garde d'enfants; manque de places ou enfant inscrit sur une liste d'attente; manque de souplesse des heures d'ouverture; manque de transport; les horaires de travail ou d'études étaient imprévisibles ou variables; le répondant n'arrivait pas à trouver un service de garde d'enfants agréé; l'emplacement du service de garde d'enfants était trop éloigné; les services n'étaient pas adaptés aux besoins particuliers de l'enfant, ou une autre raison.

Stratégie d'analyse

Des analyses descriptives ont été effectuées afin de pouvoir décrire les taux de recours aux services de garde à l'échelle nationale et par province ou territoire, ainsi que les caractéristiques des enfants confiés à des services de garde et de tous les enfants canadiens. Les moyennes et les proportions ont été présentées, selon le cas. S'il y avait lieu de le faire, une comparaison statistique a été effectuée (test t ou khi carré, $p < 0,05$). Des poids d'échantillonnage ont été appliqués de sorte que les analyses soient représentatives des enfants canadiens de 0 à 5 ans vivant dans les provinces ou les territoires. Des poids bootstrap ont également été appliqués dans le but d'évaluer s'il existait des écarts significatifs afin de tenir compte du plan de sondage complexe.



Références

Bernard, A. 2018. « Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants ». *Regards sur la société canadienne*. Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Bushnik, T. 2006. *La garde des enfants au Canada*. Série de documents de recherche sur les enfants et les jeunes. Produit n° 89-599-MIE, n° 003 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Fortin, P. 2017. *Quels effets le système de garde à l'enfance universel du Québec a-t-il eus sur la sécurité économique des femmes?* Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine (FEWO) de la Chambre des communes. Ottawa.

Hou, F., R. Margolis, et M. Haan. 2017. *Estimer l'utilisation des congés parentaux au Canada au moyen de données administratives*. Études analytiques : méthodes et références. Produit n° 11-633-X, n° 009 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Lefebvre, P., et P. Merrigan. 2008. « Child-care policy and the labor supply of mothers with young children: A natural experiment from Canada ». *Journal of Labor Economics* 26 (3) : 519 à 548.

Macdonald, D. 2018. *Les déserts de services de garde au Canada*. Centre canadien de politiques alternatives.

Pasolli, L. 2019. *An Analysis of the Multilateral Early Learning and Child Care Framework and the Early Learning and Child Care Bilateral Agreements*. Child Care Now.

Statistique Canada. 2019. *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2018*. Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Produit n° 81-604-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Statistique Canada. 2019. [Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants \(EMAGJE\) : Information détaillée pour 2019](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5287). Disponible au lien suivant : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5287 (consulté le 27 mai 2019).

Weeden, K. A., Y. Cha, et M. Bucca. 2016. « Long work hours, part-time work, and trends in the gender gap in pay, the motherhood wage penalty, and the fatherhood wage premium ». *RSF: The Russell Sage Foundation Journal of the Social Sciences* 2 (4) : 71 à 102.

